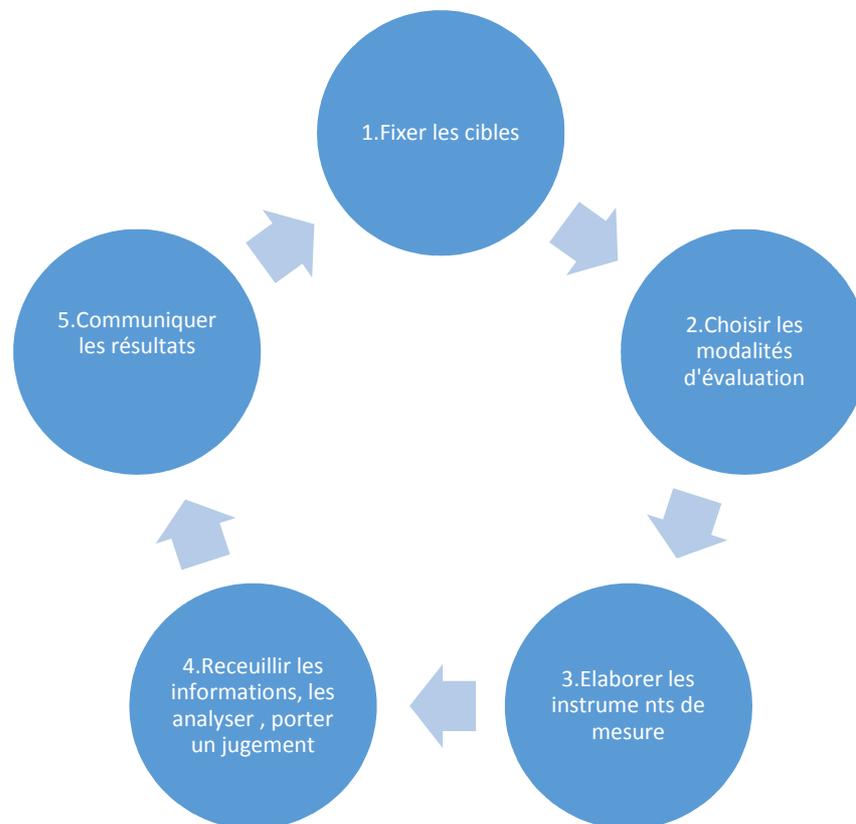


L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN BCP ANIMATION

L'évaluation des compétences repose sur un jugement qualitatif critérié, centré sur le processus d'apprentissage, par un jury



Schématisme de l'évaluation des compétences

Qu'est-ce qu'on évalue ?

L'évaluation des compétences s'intéresse à ce que l'élève sait faire et comment il le fait. Elle s'attache autant au processus ou démarches adoptées par l'élève qu'aux résultats auxquels il parvient et porte sur :

- **La capacité à mobiliser** un ensemble de ressources
- **La maîtrise des ressources et les stratégies** pour repérer ou construire les ressources non disponibles
- **Le regard réflexif** : l'aptitude à expliciter son cheminement et ses choix
- **La progression dans le développement des compétences**

Quand se fait l'évaluation ?

L'évaluation formative est fréquente en cours d'apprentissage. Elle favorise l'autoévaluation, la coévaluation et l'évaluation par les pairs, et sert à soutenir l'apprentissage en cours de formation.

Elle est adaptée aux situations de formations purement formatives : apprentissages de base, mobilisation d'une seule compétence ou d'un petit nombre d'entre elles, objectifs pédagogiques limités, activités de courtes durées, initiation, entraînements...

L'évaluation certificative permet de vérifier l'atteinte par l'élève du niveau requis au terme du cursus, pour une reconnaissance institutionnelle.

Elle est adaptée aux situations de formation certificatives : mobilisant plusieurs compétences sur des temps plus longs, d'une complexité conforme au niveau terminal attendu. Ce sont des situations représentatives du métier visé.

Sur quelles tâches se fait l'évaluation ?

La compétence est démontrée par l'observation des élèves dans le traitement des tâches complexes :

- **Contextualisées et « authentiques »** (réelles, ou proches de situations réelles)
- Nécessitant le plus souvent la construction **d'une réalisation, une production** élaborée par l'élève
- S'appuyant sur la **mobilisation de nombreux savoirs, acquis** lors des différents cours, de façon articulée
- Pouvant comporter une forme de collaboration entre les pairs

Quels sont les instruments de l'évaluation ?

- Des preuves, des performances sont collectées par l'élève lui-même, ou en l'observant en situation
- L'évaluation consiste à porter un **jugement global sur un niveau réussite**, en faisant une synthèse des preuves recueillies sur les apprentissages
- Pour réduire la subjectivité de ce jugement, et pour clarifier les niveaux attendus, on utilise des **grilles constituées de critères et d'indicateurs**

Critères d'évaluation : c'est ce que l'on veut vérifier, ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée. Ils sont **définis** dans le référentiel de compétences.

Indicateurs de réussite : signes visibles que l'on peut observer et qui donnent de bonnes indications sur le résultat attendu. Parce qu'ils sont spécifiques d'une situation de formation donnée, les indicateurs doivent être **définis et décrits par l'enseignant pour chacun des critères d'évaluation**. Ils indiqueront le **niveau de réussite** de l'élève.

L'enseignant n'a pas accès directement au niveau d'acquisition de la compétence. En revanche il observe des niveaux de réussite lors des performances réalisées par les élèves pendant les situations de formation. Il faudra donc **plusieurs mesures du niveau de réussite** sur chacun des critères d'évaluation de la compétence

Il est pertinent de graduer ces niveaux de réussite en s'appuyant sur l'autonomie de l'élève pour atteindre la performance : ex : réussite totale en autonomie, réussite totale avec aide, réussite partielle, pas de réussite ou non réalisé, non évaluable...

Quel rôle de l'élève ?

- L'élève, responsable de ces apprentissages est **associé à l'évaluation** (auto-évaluation, auto correction..)
- Présenter aux élèves **les indicateurs de réussite et les critères**, et les inviter à s'en servir comme repères pour ajuster le développement de leurs compétences
- La note ne peut suffire. Une grande importance est à accorder au **regard réflexif** qui participe à la construction de la compétence en fournissant aux élèves une information sur :
 - Le niveau de maîtrise atteint pour la compétence
 - Les progrès accomplis
 - Les apprentissages à privilégier

Conclusion :

Evaluer une compétence, c'est :

- **Evaluer une activité et évaluer le produit de cette activité**
- **Evaluer l'élève dans une situation donnée, mais c'est aussi questionner son savoir-agir dans d'autres situations**
- **Donner à l'élève d'apporter la preuve de sa compétence**

Remarque : les évaluations des compétences ne s'opposent pas aux modalités de contrôle des connaissances mais se doivent de les compléter afin de valider un cycle de formation.